



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

AVIS DE CONSULTATION

Ouverture d'une consultation du public
dans le cadre de la procédure d'enregistrement
au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

Société OLMIX - Le Guetavet – 56580 BREHAN

Une consultation du public sera ouverte du vendredi 4 novembre 2022 à 9h00 au samedi 3 décembre 2022 à 12h00 (soit 4 semaines) en mairie de BREHAN, concernant le projet présenté par le directeur de la société OLMIX, en vue de la mise à jour administrative du site existant spécialisé dans la réalisation d'engrais et de nourriture pour animaux, basés sur des produits d'origine naturelle à l'adresse suivante : Le Guétavet – 56580 BREHAN.

Cette installation relève des dispositions législatives et réglementaires du code de l'environnement relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 26 novembre 2012 modifié ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan à l'adresse suivante :

<https://www.morbihan.gouv.fr/Publications/Consultations-publiques/Consultations-en-cours/ICPE-procedure-d-enregistrement> et en mairie de BREHAN, aux jours et horaires habituels d'ouverture de celle-ci au public.

Les personnes intéressées pourront formuler leurs observations jusqu'au samedi 03 décembre 2022 à 12h00 :

- sur le registre ouvert à cet effet en mairie de BREHAN ;
- ou les adresser au préfet du Morbihan :
 - par courrier à l'adresse suivante : direction départementale des territoires et de la mer SEBR/GPE - 1 allée du général Le Troadec - BP 520 - 56019 Vannes cedex ;
 - par voie électronique à l'adresse suivante : ddtm-consultations@morbihan.gouv.fr